

CHAMPIONNATS LIGUE ETE OPEN MAÎTRES		
	Samedi 29 Avril 2023	Bassin 50m
	Catégories d'âge : 25 ans et plus (1998 et avant) + Catégorie C0 Dames et Messieurs	St ETIENNE (42)
Date limite des engagements Mardi 25 avril 2023 - (23h59)		

Date : Samedi 29 avril 2023 (toute la journée)
Catégorie d'âges : 25 ans et plus (nés en 1998 et avant) et catégorie C0
Bassin : 50m – 8 lignes - chronométrage Automatique
Horaires : Samedi matin OP: 7h30 - DE: 9h00 et après-midi OP: 13h30 - DE: 14h30
Objectif : Classement Général de la Ligue AURA de Natation
Qualification aux championnats de France Eté 2023 et Nationale 2
 (voir grilles de qualification FFN)

Lieu : Piscine Raymond Sommet - 35, Boulevard Jules Janin - 42000 SAINT ETIENNE .

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1994 et 1998	CO : nés entre 1999 et 2003
C3 : nés entre 1984 et 1988	C2 : nés entre 1989 et 1993
C5 : nés entre 1974 et 1978	C4 : nés entre 1979 et 1983
C7 : nés entre 1964 et 1968	C6 : nés entre 1969 et 1973
C9 : nés entre 1954 et 1958	C8 : nés entre 1959 et 1963
C11 : nés entre 1944 et 1948	C10 : nés entre 1949 et 1953
C13 : nés entre 1934 et 1938	C12 : nés entre 1939 et 1943
C15 : nés en 1928 et avant	C14 : nés entre 1929 et 1933

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : entre 280 et 319 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Programme : Toutes les épreuves sont classées aux temps (Pas de finale)

En fonction du nombre d'engagements les courses de 200 m et plus pourront être nagées 2 par lignes et mixte.

Pour le 1500NL Dames et Messieurs ces courses sont limitées à 3 séries.

En fonction du nombre d'engagements une coupure de 10 minutes sera programmée sur chaque réunion.

Samedi 29 Avril 2023	
<u>1^{ère} Réunion</u>	<u>2^{ème} Réunion</u>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 13h30 début des épreuves 14h30
200 NL Dames	400 4Nages Dames
200 NL Messieurs	400 4Nages Messieurs
50 NL Dames	200 Dos Dames
50 NL Messieurs	200 Dos Messieurs
100 Dos Dames	400 NL Dames
100 Dos Messieurs	400 NL Messieurs
200 Brasse Dames	50 Brasse Dames
200 Brasse Messieurs	50 Brasse Messieurs
1500 NL Dames	100 Papillon Dames
1500 NL Messieurs	100 Papillon Messieurs
50 Papillon Dames	50 Dos Dames
50 Papillon Messieurs	50 Dos Messieurs
200 4Nages Dames	100 Brasse Dames
200 4Nages Messieurs	100 Brasse Messieurs
200 Papillon Dames	100 NL Dames
200 Papillon Messieurs	100 NL Messieurs
Relais 4x50 NL Dames	Relais 4x50 4Nages Dames
Relais 4x50 NL Messieurs	Relais 4x50 4Nages Messieurs
Relais 4x50 4Nages Mixte	Relais 4x50 NL Mixte

REGLEMENT SPORTIF :

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs de 25 ans et plus (nés en 1998 et avant).

Attention les CO : 20 ans à 24 ans nés entre 1999 et 2003 pourront nager.

Pas de limitation du nombre d'épreuves

Les relais mixtes comprendront obligatoirement 2 dames et 2 messieurs.

Les relais incluant des nageurs ou nageuses CO entreront dans le classement Ligue sous réserve d'entrer à minima en R1 . Ils ne seront pas qualificatifs aux Championnats de France Maîtres.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quel qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure .

ENGAGEMENTS :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

Mardi 25 avril 2023 (23h59) .

La composition provisoire des relais doit être saisie sur EXTRANAT.

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par carte bancaire : 4€/engagement individuel et 7€/engagement de relais** et devra parvenir à la Ligue pour le **jeudi 27 avril 2023**, délai de rigueur, sous peine du retrait des engagements du club.

FORFAITS :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : **pénalité 50€**

OFFICIELS :

Les clubs représentés ont l'obligation de fournir des officiels par réunion selon les règles suivantes :

- de 1 à 4 engagements par réunion : pas d'officiel si 1 nageur seul représentant son club .
- de 1 à 15 engagements par réunion : 1 officiel (si + de 1 nageur du même club) .
- de 16 à 30 engagements par réunion : 2 officiels .
- de 31 à 45 engagements par réunion : 3 officiels .
- au delà de 46 engagements par réunion : 4 officiels .

Les officiels nageurs (sauf les officiels A) à jour de leur titre d'officiel, pourront faire partie du jury dans les conditions suivantes :

- si ils ne nagent pas dans la réunion en cours
- si ils nagent en cours de réunion, ils devront se faire remplacer par un officiel de leur club si ce dernier ne nage pas les mêmes épreuves . Cette permutation devra être effectuée sans perturber le déroulement de la réunion avec l'accord du Juge Arbitre .

Le non respect de ces règles entraînera l'application d'une pénalité de **60 euros /réunion/officiel** manquant.

JURY :

Les Juges-Arbitres et Starters sont désignés par la Ligue AURA (commission des juges et arbitres) .

Rappel : Le juge arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...) .

RECOMPENSES :

Les premiers par catégories et par course seront récompensés par une médaille ou autre et déclarés Champions(nes) de la Ligue AURA de Natation.

Les premières équipes de relais par catégories seront récompensées par une médaille individuelle ou autre et déclarées Champions(nes) de la Ligue AURA de Natation.

Attention : Depuis la cette saison 2018-2019 plus aucun programme sera distribué au bord du bassin. Les clubs peuvent le récupérer sur le site de la Ligue (<https://abcnatation.fr/sc/170000001>) le lendemain de la fermeture d'Extranat ou sur le Live FFN.